

*Découvrez des conseils, astuces et arguments pour promouvoir
des actions en faveur de la qualité de l'air près de chez vous.*

DEVENEZ AMBASSADEUR AIR ET SANTÉ

Préserver la qualité de l'air, c'est préserver notre santé !



Qu'est ce qu'un ambassadeur air et santé ?

« Chaque individu a le droit de respirer un air pur qui ne nuise pas à sa santé. »
(Article L. 220-1 du code de l'environnement).

Nos sociétés font face aux défis sanitaire, économique et social de la pollution de l'air. En effet, Santé Publique France estime 40 000/ an le nombre de décès prématurés attribuables à la pollution atmosphérique. En 2015, le Sénat a évalué le coût de la pollution de l'air à environ 100 milliards d'euros par an.

En formant des acteurs relais au sein de votre territoire et/ou de votre structure, vous serez en mesure d'agir à l'échelle locale.

Pour qui et par qui ?

Ces modules de sensibilisation sont destinés prioritairement aux particuliers, agents de collectivités, membres d'associations, étudiants, enseignants ainsi qu'aux entreprises.

Les ambassadeurs seront formés par des professionnels, spécialistes de la qualité de l'air. L'ensemble des contenus pédagogiques sont validés scientifiquement par des enseignants chercheurs, médecins spécialistes...

Quels sont les objectifs ?

S'informer sur la qualité de l'air : les sources de pollution, les impacts sur la santé et l'environnement, les solutions pour réduire les émissions de polluants, les moyens de diminuer son exposition...

Savoir relayer les informations autour de soi : animer un stand à destination des habitants, réaliser une animation scolaire, créer un parcours découverte de la qualité de l'air, diffuser des supports de communication, participer à la création d'outils de sensibilisation...



Quels sont les rôles de chacun au sein de la démarche « Ambassadeur Air et Santé » ?

Le groupe des futurs « Ambassadeurs Air et Santé » : Au cœur de la démarche, ils définissent le projet et sont à l'initiative des actions et les mettent en œuvre. Ils sont acteurs-relais de la démarche près de chez eux.

Le référent au sein de la structure porteuse : Il est en charge du suivi global du projet, il participe aux temps d'échanges. Il apporte un soutien technique et méthodologique au groupe. Il accompagne le groupe dans la mise en place d'actions. Il fait le lien entre le groupe et les animateurs de l'APPA.

Les animateurs de l'APPA : Spécialistes de la qualité de l'air, ils apportent les connaissances et les outils pour parvenir à la réalisation d'actions par le groupe. Ils assurent un suivi pour répondre aux questions du référent et du groupe.

Quelles sont les modalités pratiques ?

Ces ateliers de sensibilisation se composent de 12 modules dont 3 obligatoires (en fonction des modules choisis) permettant de recueillir les attentes du groupe et de disposer des connaissances générales sur la qualité de l'air extérieur et/ou intérieur. Les 9 autres modules peuvent être choisis à la carte selon les affinités et objectifs du groupe.

Durée d'un module 

2 heures

Lieu 

En présentiel

*(possibilité de distanciel sur demande)
défini avec le partenaire organisateur.*

Participants 

Minimum de 8 participants
Maximum de 14 participant

Tarifs 

Forfait à 2400 euros
(préparation + suivi + 4 ateliers)
puis 400 euros* par atelier
supplémentaire

** Hors frais de déplacement*

Les modules de sensibilisation

Prérequis : modules obligatoires

Module 0 : Focus groupe, état des connaissances et recueil des besoins

Module 1 : Introduction à la qualité de l'air extérieur

Module 2 : Introduction à la qualité de l'air intérieur

Module 3 : Atelier de sensibilisation aux outils pédagogiques et à l'animation

Modules au choix :

Module 4 : Qualité de l'air et mobilité : comment mieux se déplacer ?

Module 5 : Déchets et qualité de l'air : trier pour recycler et comment produire moins de déchets ?

Module 6 : Les alternatives au brûlage des déchets verts

Module 7 : Alimentation et qualité de l'air : comment mieux manger et moins gaspiller ?

Module 8 : Qualité de l'air et énergie

Module 9 : Végétation en ville et qualité de l'air

Module 10 : Chauffage et santé

Module 11 : Les produits ménagers sans excès

Module 12 : La périnatalité et l'air intérieur



Renseignements



Vous souhaitez proposer ces modules de sensibilisation à un groupe d'acteurs-relais



Contactez-nous à l'adresse secretariat@appa.asso.fr pour nous transmettre vos attentes et vos besoins.



Association pour la Prévention de la Pollution
Atmosphérique
235 avenue de la recherche
59120 LOOS



Tél : 03 20 31 71 57



L' Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique

L'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA) a été créée en 1958 et reconnue d'utilité publique en 1962.

C'est une association scientifique, visant à préserver la qualité de l'air, en tant que bien commun de l'humanité. L'APPA est convaincue que chacun, à sa mesure, peut être acteur de la qualité de l'air et de sa santé. C'est pourquoi l'association œuvre à une prise de conscience individuelle et collective en favorisant l'accès à une information validée scientifiquement sur les effets sanitaires et environnementaux des polluants physiques, chimiques et biologiques.

Forte de son expertise scientifique et dans une logique de promotion de la santé, elle élabore, avec ses partenaires, des actions innovantes, pratiques et réalistes en faveur de la qualité de l'air, intérieur comme extérieur.

L'Association mobilise un réseau de bénévoles d'horizons professionnels et de disciplines variés (chimistes, climatologues, médecins, pharmaciens, sociologues, etc.).



Pour en savoir + :



www.appa.asso.fr

Suivez-nous :



Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique